
Qu'est-ce qu'un projet d'école ?

CADRE DU PROJET D'ÉCOLE – code l'éducation, article L 401-1

« Dans chaque école ... un projet d'école ..est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école .., sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ... »

Les enjeux du projet d'école

La finalité du projet d'école est de favoriser la réussite de tous les élèves en améliorant l'efficacité de l'école. Les enjeux du projet sont d'ordre pédagogique, éducatif et institutionnel.

- **Les enjeux pédagogiques**

Viser une meilleure réussite scolaire grâce à des stratégies pédagogiques efficaces et actives.

- **Les enjeux éducatifs**

Considérer l'enfant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

- **Les enjeux institutionnels**

La nécessité induit la finalité : rechercher collectivement des solutions au problème qui se pose. Dès lors, cette nécessité sollicite l'esprit d'entreprise et d'innovation, qui génère ou conforte l'idée de projet.

Cette idée de projet implique l'absolue nécessité d'un contrat et suppose un certain nombre d'étapes :

- Une phase d'analyse de la situation
- Une phase de définition d'objectifs
- Une phase de choix de stratégies
- Une phase d'organisation dans le temps et dans l'espace
- Une phase de coordination entre les divers partenaires du projet
- Une phase de réalisation et de mise en œuvre

Il a pour objet de répondre aux besoins particuliers des élèves, dans le respect des programmes nationaux.

Il comprend nécessairement une dimension pédagogique et éducative et peut s'enrichir d'activités péri-scolaires.

Il est conçu par les membres de l'équipe pédagogique, sous la coordination du directeur d'école, et en collaboration avec tous.

Les composantes, les phases du projet d'école

Il comporte :

- Le projet pédagogique, centré sur l'élève et ses apprentissages, prenant en compte les nouveautés de l'école primaire, notamment les aides personnalisées, le socle commun, les évaluations nationales CE1 et CM2, les programmes d'enseignement.

- Une dimension éducative et culturelle plus large, fondée sur l'initiative de l'équipe pédagogique et intégrant des actions en collaboration avec le milieu.

La partie pédagogique

Elle concerne prioritairement l'amélioration des résultats de l'élève. Son élaboration relève de la responsabilité de l'équipe qui, coordonnée par le directeur, a pour tâche de construire le parcours des élèves, afin de leur permettre d'atteindre les objectifs de fin de cycle définis dans les programmes d'enseignement et référencés au socle commun de connaissances.

De nombreux aspects du fonctionnement de l'école sont concernés :

- L'organisation de la classe et de l'école
- L'harmonisation des démarches et des outils
- La continuité et la cohérence des apprentissages
- Les dispositifs d'aide
- La gestion différenciée des groupes d'élèves

La dimension éducative et culturelle

Elle complète le projet pédagogique dont elle prolonge les effets positifs.

Néanmoins, la distinction entre le pédagogique, d'une part, l'éducatif et le culturel, d'autre part, n'est pas toujours à réaliser.

On peut retrouver ces différentes dimensions réunies dans une même action.

Les actions éducatives et culturelles pendant le temps scolaire :	Les actions péri-éducatives
Elles doivent se référer explicitement aux programmes nationaux. L'école s'ouvre prioritairement sur son environnement proche.	Les actions organisées hors temps scolaire dans le domaine péri-éducatif sont menées, le plus souvent, avec l'aide des collectivités locales, par des associations ou des intervenants extérieurs. Elles doivent être en cohérence avec les actions conduites pendant le temps scolaire mais ne doivent pas s'y substituer. Il est indispensable qu'elles soient coordonnées avec le travail des maîtres dans leur classe. L'accompagnement éducatif encourage la participation des élèves en difficulté.

Les différentes phases du projet

La durée d'un projet est variable ; on peut considérer que sa durée moyenne est de l'ordre de trois années. Il est important qu'à l'issue de chaque année il fasse l'objet d'un réexamen et d'aménagements éventuels.

Le directeur d'école a un rôle décisif à chacun des moments du projet.

Analyser la situation initiale de l'école

La phase d'analyse est essentielle : c'est sur elle que va reposer toute la construction du projet. Elle donne lieu à une réflexion collective au cours de laquelle s'effectue la maturation du projet.

L'analyse de la situation de l'école comporte deux étapes :

- le recueil de données
- l'étude de ces données

Les indicateurs

Les indicateurs (données significatives propres à l'école et à son environnement) permettent de préciser et de rendre objective une situation connue intuitivement de l'équipe pédagogique.

Les indicateurs permettent une découverte et une analyse des réalités de l'école et de son environnement.

Le choix des indicateurs est aussi important pour mettre en valeur les points positifs que cerner les aspects négatifs.

Où trouver les informations ?

- A partir des comparaisons des évaluations nationales
 - A partir du suivi des cohortes d'élèves
 - A partir des comptes-rendus des différents conseils
 - A partir d'une enquête auprès des partenaires de l'école, des parents, ou de la commune
- ...

Quels indicateurs retenir ?

Indicateurs centrés sur l'élève :

- Les évaluations nationales CE1 et CM2
- Les résultats obtenus par les élèves au collège
- Les enfants suivis par le R.A.S.E.D.
- Le nombre de P.P.R.E.
- Les maintiens dans un cycle
- La fréquentation scolaire
- La répartition des élèves par classe d'âge
- Le taux de mobilité
- Les activités des enfants hors de l'école

Indicateurs centrés sur l'équipe pédagogique :

- Caractéristiques de l'équipe pédagogique (composition, mobilité, formation initiale et continue, méthodes et démarches, compétences particulières...)
- Fonctionnement de l'équipe pédagogique (harmonisation du travail entre les maîtres, décloisonnement, échanges de service)
- Circulation de l'information et de la communication à l'intérieur de l'école
- Ouverture sur l'extérieur (type, qualité, fréquence des sorties...)
- Relations avec les partenaires - Rôle des parents, des intervenants

Indicateurs centrés sur les conditions matérielles :

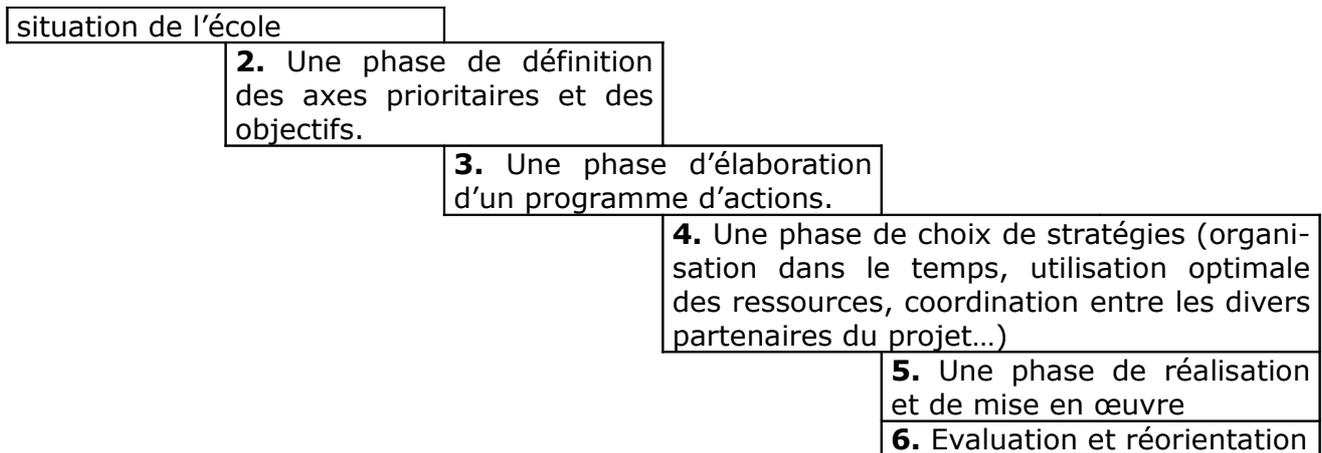
- Caractéristiques de l'infrastructure : potentiel du bâtiment, état des locaux, salles spécialisées, gymnase,...
- Recensement des équipements : informatique, bibliothèque, matériels audio et vidéo, matériels E.P.S., ...Aides complémentaires qui sont disponibles

Indicateurs sur les réalités de l'environnement de l'école :

- Contexte économique et social
- Répartition des catégories socioprofessionnelles des familles des élèves
- Inventaire des structures de loisirs (salle de sport, piscine, cinéma, théâtre, bibliothèque, centre multimédia,...), des associations à but culturel.

Phases du projet d'école

1. Une phase d'analyse de la



Définir et mettre en œuvre la « politique » du projet d'école

(principe fondateur du projet)

Le choix des priorités

La mise en relation des programmes nationaux et des indicateurs retenus permet de passer de la connaissance du contexte à l'action.

Les données ayant été recueillies, il faut les analyser.

Pour procéder à cette analyse, il faut se poser différentes questions.

- Quels sont les points forts ?
- Quels sont les points faibles ?
- Comment articuler les points forts et les points faibles ?
- Quels sont les points sur lesquels on peut agir pour améliorer les résultats des élèves (les leviers d'action) ?
- Quels sont les points sur lesquels il est impossible

La définition des objectifs

Après avoir traduit en orientations générales les choix opérés (« politique » du projet d'école), l'équipe pédagogique, animée et coordonnée par le directeur, définit les objectifs prioritaires qui permettent la réalisation d'actions concrètes.

Le choix de ces objectifs est guidé par le réalisme et le pragmatisme. La simplicité est garante de la réussite.

Même si cela s'avère parfois difficile, on s'efforcera de formuler ces objectifs en termes de résultats quantifiables ou de comportements observables.

Les actions

Les actions sont les moyens d'atteindre les objectifs définis :

elles concernent prioritairement la pratique du maître dans sa classe et nécessitent une adaptation de sa pédagogie.

Même si elles peuvent parfois comporter certains temps forts, elles ne visent en aucune façon le spectaculaire ou l'exceptionnel. Leur but est l'amélioration progressive et continue.

Le contrat d'objectifs : une stratégie partagée

Le contrat d'objectifs donne lieu à des échanges dans les conseils de cycle, entre l'école et le collège, entre l'équipe pédagogique de l'école et l'équipe de circonscription : présentation, par l'école, de l'analyse des indicateurs retenus et proposition d'objectifs prioritaires déclinés en actions.

Des questions pour guider la mise en œuvre d'une action :

- Quoi ? (libellé de l'action)
- Pour qui ? (les bénéficiaires sont les enfants)
- Avec qui ? (les partenaires et les responsabilités)
- Comment ? (les modalités d'organisation)
- Pour quoi faire ? (les résultats attendus, les productions)
- Avec quoi ? (les moyens matériels et financiers)

L'évaluation du projet et sa régulation

L'évaluation du projet intervient à différents moments et sous différentes formes. Elle revêt deux composantes :

- une évaluation interne qui relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique avec la participation éventuelle d'intervenants extérieurs ;
 - Une évaluation externe qui relève de l'I.E.N. ou de l'instance de pilotage (programme E.C.L.A.I.R.)
 - la mise en œuvre du projet d'école
 - les actions de formation
 - la réalisation des contrats d'objectifs
 - l'inspection individuelle
 - l'évaluation d'école
- ... pour l'amélioration des acquis des élèves.

Source :

D'après un document de travail, journée de travail des directeurs d'école – Note de service
Jean-Paul BURKIC. I.E.N. - LE PORT